

IDENTIFICATION UE DU SEMESTRE 1 : TC volet 1 Entrée 1				
Intitulé : connaissance du système éducatif, histoire et organisation				Code :
Volume horaire :	Total : 0 h	0 h CM	0 h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : David MEGRET			courriel : david.megret@univ-reunion.fr	
Intervenants				courriel :
Université :				courriel :
Intervenants				courriel :
Educ. nationale				courriel :

Objectifs :
<p>Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants d'accéder aux connaissances de base relatives au système éducatif, connaissances indispensables à la construction d'une culture professionnelle partagée.</p> <p>Evolutions du système éducatif de la Révolution à nos jours</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Révolution ; - de Napoléon Ier à Napoléon III ; - la troisième République ; - 1939-1945 : Vichy ; - la quatrième République ; - la cinquième république. <p>Organisation du système éducatif : Le Code de l'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> - les valeurs présidant au système éducatif ; - l'organisation administrative ; - un système de compétences partagées ; - l'enseignement primaire ; - l'enseignement secondaire ; - l'évaluation, l'orientation, l'affectation des élèves ; - le fonctionnement d'une école ; - le fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement (EPL) ; - le projet d'école ou d'établissement ; - l'accueil des élèves dans leur diversité ; - les établissements scolaires, les territoires, le partenariat ; - l'éducation à la citoyenneté ; - les droits et les obligations des personnels. <p>Ces connaissances permettront le développement de la maîtrise des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire partager les valeurs de la République ; 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ;

IDENTIFICATION UE : 1-1-A.....			
Intitulé : Histoire littéraire			Code :
Volume horaire :	...5..h CM	15.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Guilhem Armand		courriel :guilhem.a2@wanadoo.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Les cours magistraux visent à rappeler les grands jalons de l'histoire littéraire française – sans en oublier, autant que faire se peut, le contexte européen ou international selon les courants abordés. Cette approche s'opère siècle par siècle, du XVI^e siècle à nos jours, en se fondant sur les grands mouvements dont il convient de rappeler les bornes chronologiques et les grandes caractéristiques.

Les TD, intimement liés aux CM, ont une démarche plus réflexive : ils visent plus particulièrement à revenir sur des points précis de l'histoire littéraire. Il s'agit d'apprendre à la problématiser : qu'est-ce qu'un courant ? Quels sont ses bornes temporelles ? Qu'est-ce qui les justifie ? Les caractéristiques établies sont-elles des critères stables ? etc.

Objectifs :

Ce cours a pour but de revenir sur les connaissances en histoire littéraire des entrants en M1 parcours Lettres. Il s'agit d'une part de consolider des acquis, de les unifier pour donner une vision globale de l'histoire de la littérature française du XVI^e siècle à nos jours et, d'autre part, de combler d'éventuelles lacunes. Il s'agit là de connaissances essentielles non seulement pour un futur professeur de Lettres, mais déjà pour le candidat (épreuves de la dissertation et épreuves orales).

Ce cours de début d'année permet d'ouvrir la partie « littérature » du Master tout en établissant une sorte de bilan de la Licence. Il s'agit aussi d'apprendre aux étudiants et futurs enseignants à mobiliser leurs connaissances – souvent plus diverses qu'ils ne le croient.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser les grands courants de la littérature française et leurs caractéristiques
- Savoir problématiser une approche historique de la littérature
- Savoir réinvestir ces connaissances par rapport à d'autres approches : poétique, stylistique, etc.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Travaux écrits : restitution de connaissance et travail de réflexion.	Idem

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- un manuel scolaire à démarche chronologique, de type Lagarde et Michard ou Hâtier (coll. « Itinéraires littéraires »
- la collection « Introduction à la vie littéraire du ... siècle » (Armand Colin ou Pocket Agora)
-

IDENTIFICATION DU COURS : UE 1.1.B

Intitulé : Histoire des arts			Code :
Volume horaire :h CM	15h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Guilhem Armand		courriel : guilhem.a2@wanadoo.fr	
Intervenants :		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
	Cathy Vidalou	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

- Dans la perspective d'un enseignement obligatoire de l'Histoire des arts au collège et au lycée, il s'agit de proposer une première approche transdisciplinaire d'œuvres d'art en privilégiant les domaines « arts du langage » et « arts visuels » (initiation à la lecture de l'image fixe).
- Le choix des œuvres est établi à partir des listes thématiques proposées pour le collège et le lycée d'enseignement général et professionnel. L'analyse d'œuvres d'art autres que littéraires (peinture, sculpture, sérigraphie, photographie, photomontage...) se fait toujours en lien avec l'histoire littéraire et dans la mesure du possible en lien avec des textes dont ces œuvres sont la source, la transposition ou qu'elles permettent d'éclairer sous un jour spécifique.

Objectifs :

- Construire une culture personnelle fondée sur des œuvres de référence.
- Initier à la lecture de l'image.
- Maîtriser le vocabulaire technique et les repères historiques propres à chaque œuvre étudiée.
- Favoriser chez les futurs enseignants de lettres d'autres façons d'enseigner en croisant les compétences disciplinaires.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Les étudiants devront avoir des connaissances sur :
 - un certain nombre d'œuvres,
 - des méthodes d'analyse des œuvres d'art (formes, techniques, significations, usages),
 - des mouvements artistiques, des styles, des artistes, des lieux,
 - des repères littéraires, historiques, artistiques.
- Les étudiants devront être capables de :
 - observer et analyser les œuvres d'art ;
 - identifier leurs caractéristiques fondamentales ;
 - les situer dans le temps et l'espace pour mieux comprendre leur environnement spécifique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session : 1 devoir écrit, 2h2^{ème} session : 1 devoir écrit, 2h

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008 (Programmes Histoire des Arts, collège, lycée)
- <http://www.histoiredesarts.culture.fr>;
- <http://eduscol.education.fr/cid60915/ressources-d-histoire-des-arts-pour-le-college.html>
- <http://www.histoiredesarts.culture.fr>

IDENTIFICATION UE : 1-2-A			
Intitulé : Théâtre			Code :
Volume horaire :	...5...h CM	15.....h TD	ECTS :2
Responsable de l'UE : Chantale Meure		courriel :chantale.meure@wanadoo.fr	
Intervenants :	Mireille Habert	courriel :habert.mireille@wanadoo.fr	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours a pour objet l'étude structurée des principaux genres théâtraux et de leur évolution, ainsi que la connaissance des auteurs et des œuvres. Il s'intéressera au répertoire classique comme aux formes dramatiques contemporaines. Il se propose d'explorer les problématiques spécifiques au genre en s'appuyant sur l'analyse des textes et leur mise en scène.

Objectifs :

- relier l'étude des théories et des œuvres à la connaissance des contextes de production et de réception
- se familiariser avec les grandes problématiques associées au texte théâtral et à sa représentation
- maîtriser un lexique technique précis permettant d'analyser le texte théâtral

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- maîtriser les outils théoriques et critiques utiles pour aborder l'analyse des textes théâtraux
- contextualiser et mettre en relation les productions littéraires et critiques
- réinvestir ses connaissances et savoir-faire dans l'exercice de la dissertation ou de l'explication de texte

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : Travaux écrits : composition française – commentaire composé (PLP)	2 ^{ème} session : Idem
--	------------------------------------

IDENTIFICATION UE : 1-3-A			
Intitulé : Maîtrise de la langue : Langue française 1 : Grammaire : Théorie et préparation			Code :
Volume horaire :	...10..h CM	20.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Mylène Eyquem		courriel : mylene.eyquem@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

<p>CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</p> <p>Les cours magistraux visent à rappeler ou à faire acquérir les grands principes de l'analyse grammaticale, appliqués à la langue française, en faisant bénéficier les étudiants des apports de la linguistique générale et théorique. Les composantes abordées sont essentiellement la lexicologie et la morphosyntaxe (flexion, relations syntaxiques). Le code graphique est également au programme (relations phonologie/graphie, en vue des épreuves du CAPES).</p> <p>Les bases de la grammaire française seront revues dans la perspective de l'enseignement : morphologie (avec focalisation sur la flexion verbale) ; syntaxe (étude de la phrase, des catégories et des fonctions, phrase simple et phrase complexe, etc.).</p> <p>Les TD sont fortement liés aux CM. Ils consistent à appliquer les connaissances et principes d'analyse acquis en CM à l'étude grammaticale de faits de langue, extraits notamment de textes littéraires.</p> <p>De nombreux sujets de type CAPES seront également proposés.</p>

<p>Objectifs :</p> <p>Il s'agit de consolider ou d'installer un corps de connaissances afin de conduire à la maîtrise des fondamentaux de la langue française de la/des norme(s) du français oral et du français écrit, tout en étant conscients de la variation linguistique. Les principes d'analyse et une méthodologie linguistique en orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique seront proposés et appliqués, dans un cadre théorique fort, et néanmoins réaliste.</p> <p>Le cours et les exercices sont conçus de manière à combiner l'acquisition de notions nécessaires pour le grade de master et pour la réussite aux concours de recrutement.</p>
--

<p>Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</p> <p>Les étudiants devront être capables d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux d'un fait de langue. - Réfléchir sur des faits de langue, élaborer une problématique, traiter des occurrences (lexicales, morpho-syntaxiques et syntaxiques) de façon organisée c'est-à-dire de les repérer, de les classer et de les analyser en fonction de traits définitoires clairement présentés et justifiés, dans l'optique de l'épreuve de grammaire du concours - Déterminer les enjeux didactiques liés à la discipline et les problématiser.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1^{ère} session :</p> <p>Travaux écrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - questions de théorie grammaticale (au sens large) ; - application sur corpus : étude de points de grammaire, de lexicologie et questions liées au code grapho-phonologique, en s'appuyant sur un texte. 	<p>2^{ème} session :</p> <p>Idem</p>

<p>Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> - D. Denis et A. Sancier-Chateau, <i>Grammaire du français</i>, Paris : Le Livre de Poche, 1994. - M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, <i>Grammaire méthodique du français</i>, Paris : PUF (édition revue et augmentée, 2009 - D. Maingueneau, <i>Précis de grammaire pour les concours</i>, 4^{ème} éd., Paris : Armand Colin, 2004/2007

IDENTIFICATION UE : 1-3-C.....			
Intitulé : Stylistique 1			Code :
Volume horaire :	4.....h CM	10.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Françoise Sylvos		courriel :françoise.sylvos@wanadoo.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours revient sur les grandes notions de stylistique généralement abordées dans le cursus Licence : les grandes catégories de la rhétorique, les modalités de l'*elocutio*. Il pose les bases méthodologiques du commentaire stylistique.

Objectifs :

Le cours a pour objectif l'analyse du fonctionnement du style d'un texte de la littérature française du XVI^e au XXI^e siècle. français moderne. Il doit consolider les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant pour l'amener à construire seul son commentaire stylistique, à établir une nette distinction entre cette épreuve technique du concours et le commentaire composé littéraire.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Il doit permettre à l'étudiant :

- de maîtriser les notions stylistiques,
- de relever et classer les composantes rhétoriques d'un texte littéraire afin d'en construire son sens,
- de formuler une problématique de lecture,
- de proposer un plan détaillé du commentaire stylistique

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Commentaire stylistique

2^{ème} session :

Commentaire stylistique

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- F. Calas, *Introduction à la stylistique*, Paris, Hachette Supérieur, 2007.
- B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Bourgeois éditeur, « 10/18 », 1984
- Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, « Lettres Belin Sup », 1993

IDENTIFICATION UE : 1-3-D			
Intitulé : Ancien Français 1			Code
Volume horaire	...5..CM	...15.TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Patrice Uhl		Courriel : patrice.uhl@wanadoo.fr	
Intervenants		Courriel :	
		Courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours vise à consolider les connaissances acquises en Licence dans les principaux domaines de la linguistique médiévale : morphologie, syntaxe, vocabulaire, phonétique. Le CM les TD seront étroitement corrélés.

Objectifs :

Ce cours vise à préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité au CAPES de Lettres modernes qui comporte une étude linguistique portant sur un texte d'ancien français (XII^e-XIII^e s.) ou de moyen français (XIV^e-XV^e s.).

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser la morphologie et la syntaxe de l'Ancien Français
- Maîtriser le vocabulaire et la phonétique de l'Ancien Français

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Ecrit portant sur les connaissances et la capacité d'analyse

Ecrit portant sur les connaissances et la capacité d'analyse

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Geneviève Hasenohr, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1995, 2^e éd.
 OU : Geneviève Joly, *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand colin, 2009.
 Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux : SOBODI, 1994, 4^e éd.
 Roland Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
 Noëlle Laborderie, *Précis de phonétique historique*, Paris : Nathan, 1994, collection « 128 ».
 Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* en ligne :
www.lexilogos.com/français_dictionnaire_ancien.htm
 ATILF-CNRS-Nancy Université, *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)* en ligne :
<http://www.atilf.fr/dmf>

IDENTIFICATION UE : 1-6			
Intitulé : STAGE : suivi et accompagnement			Code
Volume horaire	0 CM	18 TD	ECTS :
Responsable de l'UE : LELEU Chantal			Courriel : leleuchantal@gmail.com
Intervenants	LELEU Chantal	Courriel : leleuchantal@gmail.com	
	EYQUEM Mylène ?	Courriel :	
	HABERT Mireille ?	Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans ce cours, il s'agira de familiariser les étudiants entrant en master avec des notions didactiques fondamentales telles que : objectif/compétence ; démarches d'apprentissage ; statuts et formes de l'évaluation ; différenciation ; programmation et progression, dévolution, métacognition. Des modèles théoriques spécifiques à la didactique du français seront apportés, tant autour des compétences du lecteur que du processus rédactionnel en didactique de l'écrit.

Pour ce faire, les travaux conduits consisteront en des manipulations d'outils didactiques et pédagogiques : Instructions officielles ; écrits professionnels d'enseignants ; extraits de manuels ; sujets de contrôles et productions d'élèves ; séquences vidéos.

Une large place sera également attribuée à la réflexion entre pairs sur les représentations du métier d'enseignant.

Objectifs :

Donner aux étudiants les moyens de tirer profit du stage d'observation et pratique accompagnée en leur donnant des clés d'analyse.

Initier les étudiants à la conception de démarches didactiques et à la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés. Offrir aux étudiants un espace d'échanges interactifs et constructifs à partir des situations observées en stage

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin du cours, les étudiants devront être capables de :

- Conduire une analyse critique et pertinente à partir d'un support pédagogique ou d'une situation d'enseignement ;
- Mettre en relation une réflexion théorique avec une proposition didactique concrète portant sur le même domaine ;
- Se positionner de manière éclairée vis-à-vis de leur projet professionnel.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Session 1 : contrôle terminal écrit (rapport de stage).

Session 2 : un oral.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- REUTER Yves (sous la dir.), *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck, 2013, (3^{ème} édition).
- AHR S, *Vers un enseignement de la lecture littéraire au lycée. Expérimentations et réflexions*. CRDP de Grenoble, 2013. (vers 2-5b ?)
- ROSIER Jean-Maurice, *La Didactique du Français*, PUF, 2002.
- PLANE Sylvie, SCHNEUWWLY Bernard, *Les outils d'enseignement du Français, Repères N° 22*, Paris, INRP, 2000.
- Pour les programmes en vigueur, vois le site officiel de l'éducation nationale, <http://eduscol.education.fr/>

IDENTIFICATION UE : 2-1-A			
Intitulé : Langue française 2 : Grammaire : Théorie et préparation concours			Code :
Volume horaire :	10h CM	20h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Jean-Philippe Watbled		courriel : jphwatbled@gmail.com	
Intervenants :	Jean-Philippe Watbled	courriel : jphwatbled@gmail.com	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui de Langue française 1 : Grammaire : Théorie et préparation, du semestre 1.

Les points de grammaire française étudiés sont (liste non exhaustive) : les classes lexicales, les classes syntagmatiques ; classes et fonctions ; la structure de la phrase (phrase simple, phrase complexe), structure du syntagme nominal, du syntagme verbal, du syntagme adjectival, du syntagme prépositionnel ; la relation entre sujet et prédicat, la complémentation verbale ; typologie des « compléments » (relations de dépendance) ; les processus de détermination, etc. Les propositions subordonnées sont étudiées en étant replacées dans le cadre général.

Les TD sont évidemment fortement liés aux CM. Ils consistent à appliquer les connaissances et principes d'analyse acquis en CM à l'étude grammaticale de textes littéraires.

Objectifs :

La philosophie et les objectifs du cours sont les mêmes que pour Langue française 1 : Grammaire : Théorie et préparation, du semestre 1.

Il s'agit de consolider ou d'installer un corps de connaissances, mais aussi des principes d'analyse et une méthodologie linguistique, dans un cadre théorique fort, et néanmoins réaliste. L'un des objectifs est de sensibiliser l'étudiant à l'importance de l'analyse de la langue, par laquelle tout passe, et qui est la substance dont se sert aussi bien le locuteur ordinaire que l'écrivain moderne ou classique.

Ces connaissances et principes analytiques et méthodologiques sont indispensables dans la formation d'un futur professeur de lettres françaises.

Le cours et les exercices sont conçus de manière à combiner l'acquisition de notions nécessaires pour le grade de master et pour la réussite aux concours de recrutement, en ayant en tête le souci à la fois de la réussite des étudiants/candidats, et de leurs futurs élèves.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser les grandes notions de linguistique et de grammaire ;
- Savoir identifier et poser un problème linguistique/grammatical ;
- Savoir déceler l'intérêt d'un point de grammaire ;
- Savoir utiliser les procédures et divers tests linguistiques ;
- Savoir conduire une argumentation linguistique attendue d'un futur professeur ;
- Fournir les éléments de réponse pertinents, et uniquement ceux-là lors de l'étude de faits de langue.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Travaux écrits :

- questions de théorie grammaticale (au sens large) ;
- application sur corpus : étude de points de grammaire, de lexicologie et questions liées au code grapho-phonologique, en s'appuyant sur un texte.

2^{ème} session :

Idem

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- D. Denis et A. Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Paris : Le Livre de Poche, 1994.
- M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF (édition revue et augmentée, 2009).
- D. Maingueneau, *Précis de grammaire pour les concours*, 4^{ème} éd., Paris : Armand Colin, 2004/2007.

IDENTIFICATION UE : 2.1.B			
Intitulé : Langue française 2 : didactique de la langue française			Code
Volume horaire	0 CM	10 TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Mylène LEBON-EYQUEM		Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
Intervenants	Mylène LEBON-EYQUEM	Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
		Courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui de la Langue française 2 : didactique de la langue française. Les étudiants mettront en relation les ouvrages fondateurs de ces domaines ainsi que les outils didactiques et pédagogiques (proposés dans les UE 1.3. A et 1.3.B) afin d'approfondir l'analyse de supports pédagogiques (extraits de manuels, écrits professionnels d'enseignants).

Objectifs :

Les enjeux et les objectifs du cours sont les mêmes que ceux de la Langue française 2 : didactique de la langue française. Il s'agit d'une préparation à la partie didactique de l'écrit du concours et de professionnalisation. Il s'agit de mobiliser des contenus disciplinaires et les principes de la méthodologie linguistique acquis lors des différents cours de master dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques en didactique et en analyse linguistique pour

- D'identifier les opérations mentales en œuvre dans les activités d'étude de la langue proposées dans les manuels de collège et de lycée.
- Conduire une analyse rigoureuse et pertinente de supports pédagogiques de collège et de lycée.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : un écrit : analyse de séances/séquences relatives à l'étude de la langue	2 ^{ème} session : idem
--	------------------------------------

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- **Calaque E, David J**, 2004, Didactique du lexique, De Boeck.
- **Jaffré J-P**, 1998, *Didactiques de l'orthographe*, Hachette Éducation/INRP, coll. « Pédagogies pour demain ».
- **Tomassone R**, 1998, *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave, Tome 1.
- **Tomassone R**, 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave, Tome 2
- Ressources pour l'enseignement du vocabulaire : <http://eduscol.education.fr/pid25992/vocabulaire.html>
- Ressources pour l'enseignement de l'orthographe et de la grammaire : <http://eduscol.education.fr/cid50487/savoir-parler-lire-ecrire.html>

IDENTIFICATION UE : 2-1-C.....			
Intitulé : Stylistique 2			Code :
Volume horaire :	4.....h CM	10.....h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Guilhem Armand		courriel :guilhem.a2@wanadoo.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours s'inscrit dans la continuité du précédent (S1 : stylistique 1). Plus proche temporellement des épreuves écrites, il met l'accent sur l'étude des textes de différents genres et siècles. Il se fonde sur la poétique des mouvements et vise, à partir d'une bonne connaissance de l'histoire littéraire, à analyser les spécificités d'un texte en fonction notamment de son genre et du mouvement auquel il appartient.

Objectifs :

Le cours a pour objectif d'approfondir l'étude stylistique d'un texte en français moderne. Il doit permettre de consolider la méthodologie et les connaissances en s'appuyant notamment sur les acquis du semestre précédent (UE 1-1-A « Histoire littéraire » & UE 1-2 « genres littéraires ») pour les réinvestir dans cette approche plus technique du texte littéraire.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser la poétique des genres
- Maîtriser la poétique des principaux mouvements littéraires
- Maîtriser la méthodologie du commentaire stylistique

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Commentaire stylistique

2^{ème} session :

Commentaire stylistique

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- F. Calas & D.-R. Charbonneau, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2010

M. Acquien & G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Livre de poche, 1999

-

IDENTIFICATION UE : 2-1-D			
Intitulé : Ancien Français 2			Code
Volume horaire	...4..CM	...10.TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Patrice Uhl		Courriel : patriceuhl@wanadoo.fr	
Intervenants		Courriel :	
		Courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours de linguistique médiévale se situe dans le prolongement du cours du semestre précédent (voir UE 1-3-D). Dans l'esprit du concours, une attention particulière sera accordée ce semestre aux conventions graphiques et au rapport graphie/ prononciation ; la variation dialectale sera aussi prise en compte. Comme au semestre précédent, le CM et les TD seront en relation étroite.

Objectifs :

Le cours mettra davantage l'accent sur la dimension « préparation au concours » pour la partie de l'épreuve de Langue consacrée à l'Ancien Français.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser l'Ancien Français dans ses principales caractéristiques syntaxiques, morphologiques et phonétiques
- Etre capable de poser une réflexion sur l'évolution de la langue française.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Epreuve écrite de type concours

Epreuve écrite de type concours

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Voir 1-3-D

Christiane Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979.

Karin Ueltschi et Claude Thomasset, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2012, collection « 128 ».

IDENTIFICATION UE : 2 3 A			
Intitulé : Explication de textes			Code :
Volume horaire :	8h CM	20h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Marc ARINO		courriel : marc.arino@gmail.com	
Intervenants :	Marc Arino, Mireille Habert	courriel :	
	Chantale Meure Françoise Sylvos,	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours magistral correspondant à l'UE Explication de textes vise à présenter

- une méthodologie de l'explication de textes appartenant à des siècles, des genres, des mouvements littéraires différents,
- les notions théoriques et stylistiques constamment sollicitées dans le cadre de l'analyse de textes,
- la méthodologie de l'épreuve du CAPES de mise en situation professionnelle comportant une explication de texte assortie d'une question de grammaire portant sur un ou plusieurs documents annexes à visée didactique ou pédagogique (notamment des reproductions d'œuvres picturales, des extraits de manuels ou de travaux d'élèves), documents que l'étudiant doit pouvoir éventuellement mettre en lien lors de l'entretien avec des éléments de transposition de l'explication de texte à un niveau de classe donné.

Les TD visent à traiter, en interaction avec les étudiants, des exemples d'explications de textes, éventuellement assorties de questions de grammaire, ainsi que des éléments de transposition des explications à un niveau de classe donné, en lien avec l'utilisation de documents annexes.

Objectifs :

Il s'agit de permettre aux étudiants

- d'acquérir la rigueur méthodologique propre à l'exercice de l'explication de texte,
- de mobiliser leurs connaissances littéraires, théoriques et artistiques pour construire leur explication,
- d'être en mesure de mettre au jour la spécificité d'un texte, ce qui fait son originalité et sa richesse, en termes de poétique et d'esthétique, au regard de sa situation dans l'œuvre source ainsi qu'au regard du contexte historique et littéraire dans lequel s'inscrit sa production,
- d'analyser des formes-sens,
- de mettre en lien l'explication d'un texte donné avec différents documents, didactiques, pédagogiques ou relatifs à l'histoire des arts, en vue de sa transposition à un niveau de classe donné.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront

- avoir acquis la maîtrise de la méthodologie de l'explication de texte,
- être capables de réinvestir des connaissances liées au suivi des UE « histoire littéraire », « genres littéraires » et « maîtrise de la langue française » pour construire leur explication,
- être capables d'élaborer des éléments de transposition de l'explication savante d'un texte à un niveau de classe donné, en lien avec l'analyse croisée de différents documents annexes.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Explication de texte à l'oral ou à l'écrit

2^{ème} session :

Explication de texte à l'oral ou à l'écrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- C. Hannedouche, *Du contexte au texte. Méthode de l'explication littéraire par les mouvements*, Ellipses, 2011 ;
- B. Hongre, *L'Intelligence de l'explication de texte*, Ellipses, 2005 ;
- S. Guichard et E. Ravoux Rallo, *L'Explication de texte à l'oral des concours. Méthode et exercices corrigés*, A. Colin, 2002.

IDENTIFICATION UE : 2 3 B			
Intitulé : Méthodologie appliquée [de l'explication de textes, en lien avec l'UE 2 3 A]			Code :
Volume horaire :h CM	30h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Marc ARINO		courriel : marc.arino@gmail.com	
Intervenants :	Marc Arino, Guilhem Armand,	courriel :	
	Mireille Habert, Chantale Meure,	courriel :	
	Françoise Sylvos	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le principe des TD de cette UE (prolongement de l'UE 2 3 A), consiste

- à faire réaliser aux étudiants une ou plusieurs explication(s) de textes dans les conditions de l'épreuve au concours, avec pour complément éventuel le traitement d'une question de grammaire,
- à leur faire élaborer des éléments de transposition de leurs explications à un niveau de classe donné, en lien avec l'utilisation de documents annexes (didactiques, pédagogiques ou relatifs à l'histoire des arts).

Objectifs :

Il s'agit de permettre aux étudiants de tester

- leur capacité à appliquer la méthodologie de l'explication,
- leur capacité à mobiliser leurs connaissances littéraires, théoriques et artistiques pour construire leur explication,
- leur capacité à mettre au jour la spécificité d'un texte, ce qui fait son originalité et sa richesse, en termes de poétique et d'esthétique, au regard de sa situation dans l'œuvre source ainsi qu'au regard du contexte historique et littéraire dans lequel s'inscrit sa production,
- leur capacité à analyser des formes-sens,
- leur capacité à mettre en lien l'explication d'un texte donné avec différents documents, didactiques, pédagogiques ou relatifs à l'histoire des arts, en vue de sa transposition à un niveau de classe donné.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront témoigner de

- leur maîtrise de la méthodologie de l'explication de texte,
- leur capacité à réinvestir dans leur explication des connaissances liées au suivi des UE « histoire littéraire », « genres littéraires » et « maîtrise de la langue française »,
- leur capacité à élaborer des éléments de transposition de l'explication savante d'un texte à un niveau de classe donné, en lien avec l'analyse croisée de différents documents annexes.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Explication de texte à l'oral

2^{ème} session :

Explication de texte à l'écrit ou à l'oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- C. Hannedouche, *Du contexte au texte. Méthode de l'explication littéraire par les mouvements*, Ellipses, 2011 ;
- B. Hongre, *L'Intelligence de l'explication de texte*, Ellipses, 2005 ;
- S. Guichard et E. Ravoux Rallo, *L'Explication de texte à l'oral des concours. Méthode et exercices corrigés*, A. Colin, 2002.

IDENTIFICATION UE : 2 4 A			
Intitulé : Cinéma			Code :
Volume horaire :	6h CM	12h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Marc ARINO		courriel : marc.arino@gmail.com	
Intervenants :	Marc ARINO	courriel : marc.arino@gmail.com	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours magistral correspondant à l'option « cinéma » vise à présenter

- les éléments indispensables d'une culture cinématographique,
- le vocabulaire courant de l'analyse filmique,
- une méthode d'analyse de la séquence filmique,
- la méthodologie de l'épreuve orale du CAPES d'analyse d'une situation professionnelle, option cinéma,
- la méthodologie de la transposition didactique appliquée à cette épreuve, en lien avec la confection de séquences de français à destination de classes du secondaire

Les TD visent à traiter, en interaction avec les étudiants, des exemples de dossiers composés d'extraits filmiques issus d'œuvres relevant d'époques, de registres, de pratiques artistiques et / ou de courants différents, auxquels seront joints

- des extraits de scénarios,
- et / ou des photogrammes, des reproductions d'affiches de films
- et / ou des textes littéraires,
- et / ou des entretiens de réalisateurs,
- et / ou des articles critiques ou de théorie littéraire et cinématographique, ...

Il s'agit de permettre aux étudiants de repérer la cohérence et l'articulation des différentes pièces du dossier entre elles, d'analyser l'éclairage qu'elles apportent les unes sur les autres ainsi que la fécondité des rapports entre français et cinéma.

Objectifs :

Il s'agit

- de faire prendre conscience aux étudiants de la spécificité du langage de l'image et des études cinématographiques
- de leur permettre d'analyser des séquences filmiques en lien avec l'exploitation des différents documents composant les dossiers sous la forme de projets de séquences à destination de classes du secondaire,
- d'opérer la transposition didactique des savoirs consistant à la transformation des savoirs savants en savoir à enseigner articulés aux programmes de français du secondaire
- de donner les outils aux étudiants afin qu'ils puissent intégrer harmonieusement l'analyse de l'image en mouvement dans leur futur enseignement de français, dans le cadre d'un dialogue fécond.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront avoir acquis

- des éléments de culture générale cinématographique,
- la maîtrise de l'analyse de séquence filmique,
- la maîtrise de l'analyse de dossier, appliquée aux supports spécifiques des études cinématographiques,
- la maîtrise de la transposition didactique appliquée à l'épreuve de cinéma,
- la maîtrise de l'utilisation du cinéma en classe de français.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Ecrit et/ou oral : analyse de dossier

2^{ème} session :

Ecrit et/ou oral : analyse de dossier

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- E. Busson et D. Perrichon, *Le Cinéma dans la classe de français : se former et enseigner*, Bertrand Lacoste, 1998 ;
- M.-T. Journot, *Le Vocabulaire du cinéma*, A. Colin, « 128 », 2012 (3^{ème} édition) ;
- F. Frey, A. Goliot-Lété et F. Vanoye, *Le Cinéma*, Nathan, « Repères pratiques », 2007 (nouvelle édition).

IDENTIFICATION UE :			
Intitulé : Préparation aux épreuves optionnelles orales : FLE			Code
Volume horaire	6 CM	12 TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Mme Evelyne ADELIN			Courriel : evelyneadelin@gmail.com
Intervenants	Mme Evelyne ADELIN	Courriel :	
		Courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours est une initiation aux principes didactiques et pédagogiques du Français Langue Etrangère (FLE) et du Français Langue de Scolarisation (FLS). Les CM et TD, étroitement liés, sont conçus de manière à favoriser une interaction constructive entre apprenants et avec l'enseignant.

Les savoir-savants sont ainsi introduits sur la base d'une démarche de réflexivité, prenant appui sur les compétences et connaissances acquises par les étudiants pour l'enseignement/apprentissage « traditionnel » du français langue première et leurs propres expériences d'apprenants de français et de langues étrangères.

Les TD permettent aux étudiants d'aborder la conception de séquences pédagogiques pertinentes qui s'inscrivent dans des approches communicative et actionnelle. La démarche adoptée, qui se veut plus inductive que déductive, est notamment axée sur la critique et l'exploitation d'activités proposées par les manuels de FLE et de FLS.

Les principaux points abordés sont :

- Les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage du FLE et du FLS,
- Les fondements théoriques des approches communicative et actionnelle et les principaux outils du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues,
- Les différentes habiletés langagières (en quoi consistent-elles, pourquoi et comment les faire acquérir à l'apprenant ?)
- La conception et la présentation de séquences pédagogiques en FLE et en FLS.

Objectifs :

Il s'agit d'une part de former les étudiants à comprendre et s'approprier les soubassements théoriques et méthodologiques des dernières avancées en didactique des langues et de se forger un regard critique sur l'offre éditoriale qui leur est proposée actuellement en FLE et FLS. Il s'agit d'autre part de les amener à concevoir, pour les différents niveaux du CECRL (A1 à C2), des séquences pédagogiques pertinentes, dans le cadre d'une approche communicative et actionnelle.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- Elaborer une séquence pédagogique en FLE et en FLS, adaptée à un contexte, un public, des objectifs précis, selon une approche communicative et actionnelle, en prenant appui sur des activités proposées par des manuels.
- Décrire de manière « détaillée » une séance issue de cette séquence.
- Justifier les choix pédagogiques proposés dans la séquence en question, en fonction de critères théoriques et méthodologiques.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Travaux écrits : Elaboration d'une séquence pédagogique selon une approche communicative et actionnelle.

2^{ème} session :

Idem

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- **Conseil de l'Europe**, 2001 : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Didier, Paris
- **Courtillon J.**, 2003 : *Elaborer un cours de FLE*, Hachette, collection F.
- **Cuq J.-P.** (dir.), 2003 : *Dictionnaire de didactique du FLES*, ADISFLE, Clé International, Paris.
- **Cuq J.-P. & Gruca I.**, 2003/2008 : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Collection FLE, Grenoble.
- **Vigner, G.**, 2009, *Le français langue seconde. Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette Education, Profession enseignant, Paris.

IDENTIFICATION DU COURS : UE 2-5 A

Intitulé actuel : Analyse de documents à visée didactique ou pédagogique [= titre à prévoir dans la maquette => Analyse d'une situation professionnelle & élaboration de séquences			Code :
Volume horaire :	8h CM	25 h TD	ECTS : 5
Responsable de l'UE : Cathy Vidalou		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
Intervenants :	Chantal Leleu	courriel : leleuchantal@gmail.com	
	Cathy Vidalou	courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans le cadre de la préparation générale aux épreuves orales optionnelles d'admission, quelles que soient les options choisies, le cours permet de construire les bases didactiques et méthodologiques nécessaires à la réussite de l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle.

Le cours articule :

- Découverte et appropriation des programmes d'enseignement du français en collège/lycée et des concepts de base de la didactique du français et du travail de l'enseignant (planification et organisation d'une séquence et d'une séance, évaluation des apprentissages, outils professionnels).
- Découverte, observation et analyse de documents et outils professionnels variés prenant en compte la transversalité (programmations, séquences, séances ; manuels d'enseignement...)
- Entraînement à la construction raisonnée d'une séquence d'enseignement à partir de l'analyse littéraire et didactique d'un corpus donné.
- Entraînement à la présentation orale d'une séquence et d'une séance d'enseignement de français, dans le cadre fixé pour les épreuves d'admission (présentation et entretien).

Objectifs :

- Savoir analyser une situation professionnelle.
- Savoir articuler connaissances disciplinaires et didactiques afin de construire une séquence d'enseignement, à partir d'un corpus donné, en référence aux programmes d'enseignement du collège et du lycée.
- Savoir présenter oralement une séquence et une séance d'enseignement et justifier de manière argumentée les choix opérés.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de :

- Mobiliser à propos leurs connaissances des textes institutionnels, des concepts de base de la didactique du français et du travail de l'enseignant.
- Observer et analyser divers documents professionnels, apprécier leur pertinence didactique et pédagogique.
- Construire et présenter oralement une séquence et une séance de cours, justifier les choix opérés.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
1 écrit de 2h et/ou 1 oral de 30'+ entretien	1 oral de 30' + entretien.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008.
- SIMARD Claude, DUFAYS Jean-Louis, DOLZ Joachim, Garcia-Debanco Claudine, *Didactique du français langue première*,

IDENTIFICATION DU COURS : UE 2-5 B

Intitulé : Littérature et langue [françaises] = précision à ajouter dans la maquette			Code :
Volume horaire :	6CM	12 h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Cathy Vidalou		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans le cadre de la préparation au métier d'enseignant de lettres, l'épreuve orale d'admission que constitue l'option « Littérature et langue » est préparée par tous les étudiants, quelles que soient les options spécifiquement choisies pour l'oral du concours.

Dans le prolongement de l'UE 2-5-A, le cours permet de vérifier et au besoin de consolider la maîtrise des notions disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences de français en collège et en lycée, tout en prenant en compte les enjeux transdisciplinaires (HIDA).

Il s'agit de s'entraîner à :

- Construire à partir de l'analyse d'un corpus donné - textes, éventuellement documents iconographiques - un projet de séquence d'enseignement adapté à un niveau de classe donné (collège ou lycée), comportant obligatoirement une séance de langue et le développement d'une séance de cours.
- Présenter oralement, en 30', le projet de séquence en question assorti du développement d'une séance de cours.
- Préciser et justifier lors d'un entretien les analyses littéraires et grammaticales conduites, les choix didactiques et pédagogiques opérés.

Objectifs :

- Savoir, à partir d'un corpus donné, articuler connaissances disciplinaires et didactiques en littérature et en langue, en Histoire des arts, afin de construire une séquence d'enseignement adaptée à un niveau donné, en référence aux programmes d'enseignement du collège ou du lycée.
- Savoir présenter oralement une séquence comportant obligatoirement une séance de langue et une séance d'enseignement.
- Savoir préciser et justifier de manière appropriée et argumentée les analyses littéraires et grammaticales effectuées, les choix didactiques et pédagogiques opérés.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de :

- Mobiliser à propos leurs connaissances disciplinaires et didactiques en littérature et en langue, leur connaissance des textes institutionnels relatifs à l'enseignement du français et de l'Histoire des arts.
- Construire puis présenter oralement, en 30', une séquence comportant une séance de langue et le développement d'une séance de cours.
- Préciser et justifier en entretien les analyses et choix opérés.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
1 oral de 30' + entretien et/ou 1 écrit de 2h	1 oral de 30' + entretien

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

IDENTIFICATION UE : 3-4.....			
Intitulé : Remédiation concours 1 : littérature			Code :
Volume horaire :h CM	...10..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Guilhem Armand		courriel :guilhem.a2@wanadoo.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Comme l'indique son titre, cette UE est à destination des M2 non-admis au concours. Elle vise à accompagner les étudiants qui ont réussi le M1 mais échoué au concours : en méthodologie de la dissertation et dans les connaissances littéraires. Elle sera principalement fondée sur des exercices et travaux personnels du candidat.

Objectifs :

- Consolider les connaissances littéraires, guider l'étudiant dans ses révisions
- Consolider la maîtrise de la méthodologie de la dissertation

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- - analyser un sujet de dissertation, le problématiser et construire un plan
- Activer ses connaissances littéraires

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Dissertation	2 ^{ème} session : Dissertation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-

-

-

IDENTIFICATION UE : 4-3-A.....			
Intitulé : Remédiation concours 2 : Langue			Code :
Volume horaire :h CM	...10..h TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Mylène Eyquem		courriel :mylene.eyquem@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Comme l'indique son titre, cette UE est à destination des M2 non-admis au concours. Elle vise à accompagner les étudiants qui ont réussi le M1 mais échoué au concours : elle se concentrera sur l'épreuve de langue. Celle-ci étant complexe (4 sous-épreuves), il s'agira pendant les TD de revenir sur les principales lacunes des candidats en Langue française, didactique de la langue et en stylistique.

Objectifs :

- Consolider les connaissances en langue, guider l'étudiant dans ses révisions
- Renforcer les acquis en méthodologie

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Mieux maîtriser l'épreuve de langue dans sa complexité et sa diversité
- Mieux maîtriser la connaissance de la langue française

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Ecrit

2^{ème} session :

Ecrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-
-
-

IDENTIFICATION UE : 3.1			
Intitulé : Enseigner la langue écrite et orale - didactique et analyse de pratique			Code
Volume horaire	10 CM	30 TD	ECTS :
Responsable de l'UE : Mylène LEBON-EYQUEM		Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
Intervenants	Chantal LELEU	Courriel : leleuchantal@gmail.com	
	Mylène LEBON-EYQUEM	Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Les cours magistraux visent à inviter les étudiants à mener une réflexion sur la didactique de la langue écrite et orale. Il s'agira d'approfondir l'épistémologie de la didactique de la langue écrite et orale ainsi que les principales notions abordées depuis le M1 : objectifs, compétences, démarches, progression, séquence, séance, évaluation, différenciation, clarté cognitive. L'actualité de la recherche dans les domaines de la lecture, l'écriture, l'oral et l'étude de la langue sera présentée et la maîtrise des savoirs disciplinaires, consolidée. La problématique de l'enseignement du français en milieu plurilingue sera également abordée. Les TD sont fortement liés aux CM. Ils consisteront en la transposition des connaissances et principes d'analyse proposés en CM.

Pour ce faire, les étudiants mettront en relation des articles ou des extraits d'ouvrages fondateurs de la didactique de la langue écrite et orale et des outils didactiques et pédagogiques : Instructions officielles ; écrits professionnels d'enseignants ; extraits de manuels ; sujets de contrôles, productions d'élèves ; documents iconographiques (séances filmées). Ils réaliseront et analyseront des séquences d'apprentissage pour le collège et le lycée, adaptées au contexte réunionnais.

Objectifs :

Le cours a pour but d'enrichir les pratiques professionnelles des étudiants. Il devra permettre

- De définir les enjeux de l'enseignement de la langue écrite et orale ainsi que les compétences en jeu dans ces deux domaines.
- D'identifier les difficultés des élèves ainsi que leurs origines en langue écrite et orale.
- D'appréhender les dispositifs didactiques et les outils pédagogiques pour l'enseignement de la langue écrite et orale.
- De s'approprier la démarche de transposition didactique en langue écrite et orale et concevoir des situations d'enseignement relatives à la production écrite et orale et aux activités d'étude de la langue, adaptées aux collèges et aux lycées (LGT –LP) et plus spécifiquement au contexte réunionnais
- De procéder à des analyses de séances et de séquences (réalisées en collège et en lycée) et/ou de supports pédagogiques.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'étudiant devra être capable d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques pour

- D'identifier les opérations mentales en œuvre dans les actes de productions écrites et orales et dans les activités d'étude de la langue (grammaire, orthographe et vocabulaire) à partir d'approches cognitives et psycholinguistiques.
- Repérer les besoins des élèves en langue écrite et orale.
- Mettre en œuvre des situations d'enseignements en langue écrite et orale et plus spécifiquement adaptées au contexte réunionnais.
- Conduire des analyses de pratiques et de supports pédagogiques dans le domaine de la langue écrite et orale.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Première session :

deux travaux écrits : analyse et construction de séances/séquences

Deuxième session :

une analyse et construction de séances/séquence.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- **Brissaud C. et Jaffré J.-P.**, (éds), 2003, « Regards nouveaux sur la lecture et l'écriture » 2003, *Revue française de linguistique appliquée*, 8, 1.
- **Dolz J, Noverraz M., Schneuwly B.**, 2002, *S'exprimer en français* (Vol. I, II, III et IV), Bruxelles, De Boeck et Corome.
- **Garcia-Debanc C., Beucher C., Volteau S**, 2008, *Enseigner la production d'écrit*, Bruxelles, Diptyque 13, pp. 152 – 178.
- **Jaffré J-P**, 1998, *Didactiques de l'orthographe*, Hachette Éducation/INRP, coll. « Pédagogies pour demain ».
- **Tomassone R**, 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave, Tome 2

IDENTIFICATION UE : 3.3			
Intitulé : Recherche			Code
Volume horaire	0 CM	15 TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Mylène LEBON-EYQUEM		Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
Intervenants	Mylène LEBON-EYQUEM	Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
		Courriel :	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours présente les grands principes, méthodes et outils de la recherche en didactique du français afin de permettre d'observer, d'analyser et de comprendre la complexité des situations pédagogiques.

Les aspects épistémologiques de ce type de recherche seront abordés et les concepts de base définis : hypothèse, postulat, théorie, types de variables, etc. Les diverses étapes d'un projet de recherche seront présentées : délimitation d'un champ d'investigation et construction de l'objet de recherche, élaboration et organisation de la documentation scientifique, mise en cohérence du cadre théorique et méthodologique, présentation des méthodes d'enquête de terrain, analyse et interprétation des résultats. Elles devront être mises en œuvre par les étudiants.

Objectifs :

Ce cours vise à donner les bases fondamentales qui doivent guider tout travail de recherche. Il permet plus particulièrement d'apprendre à s'intégrer dans un processus de recherche en didactique du français en expérimentant des outils et des méthodes relatifs à une problématique spécifique de l'enseignement du français.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de

- comparer différents exemples de recherches déjà réalisées ayant pour finalité l'enseignement et la pratique professionnelle.
- expérimenter un dispositif de recherche portant sur des activités d'enseignement-apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'oralité, de la langue ou de la littérature.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

un écrit présentant le dispositif de recherche mis en œuvre.

Deuxième session :

idem

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- **Dufays J.-L.**, 2001, « Quelle(s) méthodologie(s) pour les recherches en didactique de la littérature ? Esquisse de typologie et réflexions exploratoires », in *Enjeux*, 51-52, pp. 7-29.
- **Dufays J.-L.**, 2007, « De la discipline déclarée à la discipline apprise : un an d'observation de deux enseignantes de français et de leurs élèves en classe de 5e secondaire », in Erick Falardeau, Carole Fisher, Claude Simard (dir.), *La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 63-82.
- **Reuter Y.** (dir.), Cohen-Azria C., Dauney B., Delcambre I. & Lahanier-reuter D., 2007, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Bruxelles, De Boeck.
- **Scheuwly B. & Thévenaz-Christen** (dir.), 2006, *Analyse des objets enseignés. Le cas du français*, Bruxelles, De Boeck.
- **Quivy, R., Van Campenhoudt, L.**, 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod.

IDENTIFICATION UE : 4.1			
Intitulé : Compréhension en lecture (lecture élèves en difficultés, hétérogénéité scolaire) - analyse de pratique			Code
Volume horaire	9 CM	40 TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Mylène LEBON-EYQUEM		Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
Intervenants	Chantal LELEU	Courriel : leleuchantal@gmail.com	
	Mylène LEBON-EYQUEM	Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr	
		Courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Les cours magistraux visent à inviter les étudiants à mener une réflexion sur l'enseignement de la compréhension en lecture. Il s'agira de définir l'acte de comprendre, de s'interroger sur le fonctionnement cognitif lors de la saisie du sens des textes ou de documents iconographiques, de définir les principes didactiques et pédagogiques sur lesquelles l'enseignant devra s'appuyer afin de proposer des tâches et des activités adaptées aux besoins des apprenants.

Les TD consistent en la transposition des connaissances et principes d'analyse proposés en CM sur des supports textuels et iconographiques.

Pour ce faire, les étudiants mettront en relation des articles ou des extraits d'ouvrages fondateurs de la compréhension en lecture et des outils didactiques et pédagogiques : Instructions officielles ; écrits professionnels d'enseignants ; extraits de manuels ; sujets de contrôles, productions d'élèves ; documents iconographiques (séances filmées) Ils élaboreront et analyseront des séances de lecture visant la compréhension pour le collège et le lycée et adaptées au contexte réunionnais.

Objectifs :

Le cours a pour but d'enrichir les pratiques professionnelles des étudiants. Il devra permettre

- De définir les enjeux de la lecture et de déterminer les compétences en jeu dans l'acte de lire.
- De déterminer les processus de conceptualisation mis en œuvre dans l'acte de lire à partir d'approches cognitives et psycholinguistiques.
- D'identifier les difficultés des élèves lors du traitement des informations ainsi que leurs origines.
- D'appréhender les moyens et outils de différenciation pédagogique.
- D'appréhender les dispositifs didactiques et les outils pédagogiques pour l'apprentissage de la compréhension.
- De s'approprier la démarche de transposition didactique en lecture et articuler des savoirs et savoirs faire didactiques afin de faire concevoir des situations d'enseignement relatives à la compréhension en lecture, adaptées aux collèges et aux lycées (LGT –LP) et plus spécifiquement au contexte réunionnais et de procéder à des analyses de séances de lecture compréhension et de productions d'élèves.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques pour

- Repérer les besoins des élèves en compréhension en lecture.
- Proposer des situations de médiations et remédiations adaptées pour permettre aux élèves de devenir des lecteurs compétents et d'acquérir le goût de la lecture.
- Procéder à des analyses de pratiques et de supports pédagogiques dans le domaine de la compréhension en lecture.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

deux travaux écrits : analyse/conception de séances/séquences relatives à la compréhension en lecture

2^{ème} session :

une analyse/conception de séances/séquence relatives à la compréhension en lecture

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- **Gaonac'h D. et Fayol M.**, 2003, *Aider les élèves à comprendre, du texte au multimédia*, Hachette Education
- **Giasson J.**, 2012, *La lecture – Apprentissage et difficultés*, De Boeck
- **Goigoux R, et Nonnon E.** (Eds), 2007, « Surmonter les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège », Repères, n° 35
- **Manesse D.**, 2003 *Le français en classes difficiles : le collège entre langue et discours*, Paris, INRP, 2003.
- **Golder C, Gaonac'h D.**, 2004, *Lire et comprendre –Psychologie de la lecture*, Hachette Education.
- *Apprentissage et enseignement de la lecture en SEGPA*, 1998, synthèse de l'étude « Les élèves en grande difficulté de lecture et les enseignement adaptés » réalisées par Roland Goigoux IUFM d'Auvergne), à la demande de la direction des Enseignements scolaires [DESCO], Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, http://www2.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/segpa/Annexe.pdf

IDENTIFICATION DU COURS : UE 4.2

Intitulé : Analyse de l'image fixe et histoire des arts			Code :
Volume horaire :	4h CM	14h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Cathy Vidalou		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
Intervenants :		courriel :	
	Cathy Vidalou	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

- Il s'agit de prolonger l'approche transdisciplinaire d'œuvres d'art initiée en Master 1 (UE 1-1-B et 2-5-B), d'approfondir les connaissances en matière d'analyse de l'image fixe en lien avec les programmes de Français et d'Histoire des Arts (collège et lycée).
- Le choix des œuvres est établi à partir des listes thématiques proposées pour le collège et le lycée d'enseignement général et professionnel et en fonction de leur pertinence par rapport aux programmes de Français du collège et du lycée.
- L'analyse d'œuvres est envisagée, autant que faire se peut, dans la perspective de séquences et de séances d'enseignement : quelle place réserver dans une séquence de français à l'étude d'œuvres autres que littéraires, comment, dans quel but ?

Objectifs :

- Compléter l'initiation à la lecture de l'image fixe.
- Consolider une culture personnelle fondée sur la connaissance d'œuvres de référence.
- Maîtriser le vocabulaire technique et les repères historiques propres à chaque œuvre étudiée.
- Favoriser chez les futurs enseignants d'autres façons d'enseigner en croisant les compétences disciplinaires.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Les étudiants devront avoir des connaissances sur :
 - un certain nombre d'œuvres,
 - des méthodes d'analyse des œuvres d'art (formes, techniques, significations, usages),
 - des mouvements artistiques, des styles, des artistes, des lieux,
 - des repères littéraires, historiques, artistiques.
- Les étudiants devront être capables de :
 - observer et analyser les œuvres d'art ; identifier leurs caractéristiques fondamentales ; les situer dans le temps et l'espace pour mieux comprendre leur environnement spécifique ;
 - insérer l'étude d'une ou plusieurs œuvres d'art autres que littéraires dans une séquence/séance de français, justifier la pertinence de leurs choix sur les plans didactique et pédagogique.
 - imaginer une séquence de français à dominante histoire des arts.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session : 1 devoir écrit, 2h2^{ème} session : 1 devoir écrit, 2h**Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum**

